



# FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

## Compte rendu du CCAS Plénier du 01/07/2008

Ouverture avec une déclaration préalable de la CGT (jointe après ce compte rendu)

### L'ordre du jour portait sur les points suivants :

1 ~ Approbation du compte rendu de la réunion plénière CCAS-CAS du 13 mai 2008

2 ~ Situation de la réorganisation des services et son impact sur l'action sociale du Ministère :

- 2.1 renouvellement du CCAS et des CLAS
- 2.2 point sur les réflexions menées par les administrations centrales du MEEDDAT et du MAP, dans le cadre de l'action sociale

3 ~ Mise en place des CLAS DIR

- . validation de la note sur le fonctionnement de ces CLAS

4 ~ Information sur le référencement d'un organisme de protection sociale complémentaire

5 ~ Questions diverses

En préambule, l'Administration exprime son attachement aux structures actuelles dans le contexte de profondes mutations que connaît actuellement le MEEDDAT. Les mises en place des DDEA ne seront effectives qu'en 2010 et selon elle une harmonisation de l'Action Sociale avec le MAP ne sera pas possible avant. Par ailleurs, les DDEA ne sont qu'une étape avant la mise en place des DDT (Direction Départementale des Territoires). Les DREAL sont aussi à l'ordre du jour et leur champ de compétence devra être défini en matière d'accès aux prestations sociales pour les agents.

La CGT demande de joindre un relevé de décision à chaque compte rendu de réunion plénière. Elle réclame aussi que soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CCAS le budget de l'action sociale 2009 car elle craint que celui ci ne soit revu à la baisse. Elle désire que la question du budget soit ouverte au débat.

La DGPA signale la grande difficulté à obtenir des RBOP la consommation des crédits d'action sociale. L'enjeu est d'atteindre au niveau local et régional la prise en compte du PPAS et de la CORAS.

La FSU demande à avoir quelques informations sur l'organisation de la sous direction de l'action sociale et surtout un organigramme de cette structure.

L'administration signale qu'il existe déjà ce type d'information sur l'INTRANET.

La CFDT demande dans le cadre du rapprochement des services déconcentrés de l'ex-Equipement et du MAP, si l'administration centrale a fait le recensement des crédits versés aux DDEA.

Le Président signale que cette question devrait être débattue plus tard dans la réunion.

Point N° 1 Approbation du CR du 13 mai 2008

Il est adopté suite aux observations de la CGT et de FO.

Point N° 2 Situation de la réorganisation des services et son impact sur l'action sociale du Ministère :

2.2 Point sur les réflexions menées par les administrations centrales du MEEDDAT et du MAP, dans le cadre de l'action sociale.

L'Administration déclare que l'arrêté de 85 reste en vigueur et ses principes fondamentaux d'égalité de traitement des agents du MEEDDAT aussi.

Concernant les fusions DDE/DDAF, le rapprochement en terme d'action sociale semble écarté pour l'instant par l'administration centrale du MAP. Des tableaux de comparaison des prestations ont été réalisés, une enquête sur la restauration lancée.

La réflexion est menée au niveau de la mutualisation du service social.

Si les OS du MAP sont favorables à la mise en place des CLAS dans les DDEA, il semblerait qu'il n'en soit pas de même pour l'administration du MAP.

Selon Yves Malfilatre (DGPA) les structures resteront indépendantes jusque fin 2009. Dans les services les SG organisent le renouvellement de leur CLAS afin qu'ils puissent fonctionner au mieux.

Le CCAS et la DGPA mettent sur pied une formation le 25 septembre pour les 25 nouveaux Présidents de CLAS.

Le principe reste toujours d'installer des CLAS dans chaque service doté d'un CTP. Il sera décliné pour les DDEA, DIR et DREAL dans chaque service doté d'un CTP. Cela sera décliné pour les DDEA, DIR et DREAL

La CGT rappelle que des conventions ont été signées avec le MAP, qu'elles sont pluriannuelles et toujours en vigueur. Il faut que le Ministère se positionne sur la continuité de ces conventions. L'Etat se doit d'honorer ses engagements malgré les fusions. Il en va de même pour les personnels issus du Ministère des l'Economie et des Finances qui ne doivent pas être perdants en intégrant le MEEDDAT.

Avec le Ministère MINEFI (Industrie) on a une convention de gestion de crédits d'action sociale. L'Administration rappelle que de toute façon en, ce qui concerne les CLAS DDEA, aucune harmonisation ne sera trouvée avant 2010. Dans les départements les SG organisent déjà des renouvellements de leurs CLAS pour permettre à ceux ci de fonctionner au mieux.

La FSU témoigne d'une réunion d'un CTP de DREAL le 30 juin dernier : L'ensemble des représentants a exigé un cadrage national de garanties en matière d'action sociale.

FO prend à son compte la demande de la CGT de voir une action sociale tirée vers le haut ainsi que l'égalité de traitement pour tous les agents du MEEDDAT.

FO écologie signale qu'il faut prendre le temps et ne pas braquer les agents qui sont issus de l'écologie et de l'agriculture. En effet , une évaluation financière permettrait de garantir la continuité des organismes œuvrant pour l'action sociale de l'écologie directement menacés à terme de disparaître s'il n'obtiennent pas de subvention du fait de leur non reconnaissance de la part du MEEDDAT.

### Point N° 2.1 Renouvellement des CLAS

La CGT déclare être contre la poursuite d'une prorogation et demande le renouvellement des CLAS pour la fin de l'année.

La CGT signale, pour ne pas laisser une situation de blocage faire son apparition à court terme, que le vote qui a eu lieu le 26 juin dernier a été une élection basée sur sigles et qu'en aucun cas, il ne représente un vote local. Le problème repose sur la représentativité qui sera prise en compte pour le renouvellement des CLAS, sachant que la référence retenue devrait être les élections de 2006 qui ont mis en place les CTPL.

La CGT demande qu'un groupe de travail FD syndicales/Administration soit réactivé dès début septembre pour traiter du renouvellement et de l'arrêté de 1985.

La CFDT estime pour sa part que la représentativité doit être basée sur les résultats des élections de 2006.Elle demande une mise en place rapide des CORAS et souhaite également une réunion début septembre.

FO déclare être contre une prorogation et se positionne pour une représentativité issue du suffrage du 26 juin 2008.

FO dénonce le non respect de l'arrêté de 85 dans la circulaire concernant les CLAS DIR, notamment en excluant la CST des membres de l'Administration

L'Administration décide de réunir les fédérations en septembre pour discuter des renouvellements des CLAS mais aussi du nouveau CCAS issu des résultats du vote du 26 juin.

La CGT signale que le ressenti des agents est important. En effet ils vivent des situations de dysfonctionnement de CLAS comme une volonté de la part de l'Administration de laisser aller jusqu'à un pourrissement complet et ainsi justifier de l'abandon et donc de la disparition de l'Action Sociale de proximité.

### 3. Mise en place des CLAS DIR

L'Administration signale que ce texte a déjà fait l'objet d'observations de la part des organisations syndicales Cependant, la CGT intervient pour apporter plusieurs modifications dans le texte. Celles-ci sont adoptées dans leur intégralité

FO dénonce le non respect par l'administration de l'arrêté de 85 dans la circulaire concernant les CLAS DIR, en excluant la CST des membres de l'Administration.

La FNASCEE déclare avoir d'ores et déjà des représentants désignés dans toutes les structures DIR.

#### 4 ~ Information sur le référencement d'un organisme de protection sociale complémentaire

Le projet de cahier des charges a été envoyé aux membres du groupe de pilotage avec retour des observations pour le 30 juin 2008.

L'Administration désire intégrer le plus d'observations possible avant le lancement de l'appel d'offres. Elle signale qu'elle doit publier l'avis d'appel d'offres au niveau Européen, National et en faire la publicité dans l'argus des assurances.

Seuls la CGT et FO ont fait parvenir des observations.

La CGT a rappelé ses points déterminants:

Le nombre d'organisme à référencer, le champ de référencement, le montant de la participation du ministère, un cahier des charges le plus proche possible de l'existant, pour les agents, l'invalidité 33 à 66% ,la dépendance et le maintien des circuits avec l'administration et les locaux.

Prochaine réunion du comité de pilotage : le 21 octobre 2008.

#### 5 ~ Questions diverses

Dates de réunion des différentes commissions :

COM N° 1 : le 14 octobre 2008 à 09h30

\*COM N°2 date à fixer

COM N° 3 : 7 octobre 2008

\*COM N° 4 : date à fixer

COM N° 5 30 septembre et 13 novembre 2008.

\* Les Présidents des commissions 2 et 4 sont en arrêt maladie.

### **Déclaration CGT au CCAS plénier du 1<sup>er</sup> Juillet 2008**

Aujourd'hui, nous vivons des attaques et des bouleversements sans précédents avec l'explosion du Ministère de l'Équipement. Les agents perdent leurs repères, leurs racines.

L'horizon s'est singulièrement assombri, les agents sont très inquiets sur leur avenir. Toute la chaîne hiérarchique est touchée.

Transferts, mutations, fusions, mutualisations, polarisation, externalisation etc... se succèdent et se percutent à un rythme effréné. De nombreux agents, des femmes et des hommes vivent très mal des situations extrêmement tendues, dans un climat délétère, engendré par les politiques de « casse » du gouvernement.

En matière d'action sociale, nous devons combattre régulièrement les attaques qui visent à détruire ce qui a été mis en place en 1985 et qui est fortement ancré et apprécié par les agents et leurs familles.

Le gouvernement entend adapter le droit des fonctionnaires à celui des salariés du privé. Il veut mettre en place une gestion de type privé dans la fonction publique.

La loi organique des lois de finances, la révision générale des politiques publiques, le projet de loi sur la mobilité, la loi sur les retraites, les attaques sur les 35 heures, le pouvoir d'achat, la suppression massive des effectifs, etc... autant de points qui participent à la dégradation rapide des conditions de travail et du mal vivre d'une forte majorité d'agents de notre ministère nouveau le MEEDDAT.

Nouveau Ministère, avec un périmètre pas encore stabilisé qui réunit des agents de cultures différentes.

Les agents attachés à une identité ont beaucoup de difficultés à percevoir leur devenir dans cette mouvance continue. Une réorganisation n'est pas terminée qu'une autre se met en place.

Nous nous trouvons dans un contexte où le lien social est fragilisé, la solidarité difficile à mettre en œuvre, le dialogue social bafoué.

Face à toutes ces attaques et ces bouleversements sans précédents dans l'histoire du ministère, l'action sociale et le mutualisme doivent rester des socles indestructibles.

Dans ce cadre, la CGT réaffirme son attachement indéfectible à l'arrête du 22 mai 1985 et à la circulaire du 26 juin 2000 et son exigence du maintien des CLAS dans tous les services, leur création rapide dans les DIR, DDEA et à terme dans les DREAL. Elle demande le renouvellement des Présidences de CLAS avant la fin de l'année 2008, ainsi que la prise en compte réelle de leur déroulement de carrière.

Le gouvernement avec le rouleau compresseur de sa politique ultra-libérale veut écraser le code du travail, laminer la fonction publique et les services publics, supprimer les solidarités qui composent une société respectueuse d'égalité et de fraternité.

La sécurité sociale et la protection sociale complémentaire dans l'œil d'assurances prédatrices, sont les exemples types de modèles solidaires en péril.

Les attaques contre le droit à une santé de qualité pour tous avec les nouveaux projets gouvernementaux de destruction de la Sécurité Sociale, nous préoccupent au plus haut point. La force des attaques est sans égale dans l'histoire, avec les franchises médicales, avec la poursuite de l'allongement de la durée de cotisations à 41 ans pour le calcul de la retraite, avec le projet de loi Bachelot baptisé « santé, patients et territoires » et enfin l'idée de retirer à la Sécurité Sociale les remboursements de la lunetterie et du dentaire.

Dans ce contexte, la CGT dénonce la mise en péril des principes fondateurs de l'assurance maladie et exige dans le cadre du référencement de l'organisme de protection sociale complémentaire, que celui-ci soit garant d'un mutualisme solidaire.

De nouveaux besoins apparaissent alors que de nombreux autres sont toujours insatisfaits.

La CGT revendique pour les personnels du MEEDDAT une action sociale tirée vers le plus haut.

Le seul Ministère d'État doit budgéter en loi de finances initiale 2009, une enveloppe en très nette augmentation - en adéquation avec ses ambitions affichées - afin de couvrir ou d'améliorer les prestations existantes et permettant d'en créer de nouvelles.

